



FORMATIONS BOOST

Thématique : La relation à la personne aidée

La bientraitance / maltraitance

Objectifs

- > Appréhender la législation en vigueur
- > Identifier les actions concrètes de promotion de la bientraitance
- > Analyser les pratiques professionnelles

Public concerné

- > Aide à domicile
- > Auxiliaire de vie
- > Aide soignant.e

Prérequis

- > Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Dates

11/05/2026 ; 15/10/2026

Tarifs :

> Tarifs inter :

360 € TTC/stagiaire

> Tarifs intra :

1 200 € TTC/jour/groupe

> Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- > Maximum de 15 participants par session de formation.
- > Formation en présentiel
- > 1 journée de formation de 7 h
- > La formation est validée par un quiz de fin de formation
- > Attestation de suivi de formation remise
- > Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par l'un de nos formateurs spécialisés dans le secteur médico-social.

Programme :

I. Définir les notions clés

- 1) La bientraitance : repères et valeurs professionnelles
 - Définition et principes fondamentaux
 - Les valeurs associées
 - La posture professionnelle
- 2) La maltraitance : définitions et formes
 - Les différentes formes de maltraitance
 - Manifestations observables et conséquences
 - Notion d'intentionnalité et d'omission.
- 3) Le cadre légal et institutionnel
 - Loi du 2 janvier 2002, circulaires et recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).
 - Responsabilités individuelles et collectives en matière de signalement.

II. Identifier les situations à risque

- 1) Les facteurs de risque
Facteurs individuels, organisationnels et institutionnels
- 2) Les signes de maltraitance

III. Adopter une posture bientraitante

- 1) La communication respectueuse
2. L'individualisation de l'accompagnement

IV. Agir et prévenir

- 1) Réagir face à un doute ou un fait de maltraitance
- 2) Les procédures d'alerte et de signalement
- 3) Le travail d'équipe et la supervision éthique

V. Construire une culture de bientraitance

- 1) Une démarche collective et continue
- 2) L'engagement individuel